**Institut de formation en soins infirmiers Le Vinatier**

BP 300 39 - 95 bd Pinel

69678 Bron Cedex

**[Cliquez ici pour entrer votre titre]**

**Travail de fin d’études pour l’obtention de l’unité d’enseignement**

**3.4 S6 (Initiation à la démarche de recherche) et**

**5.6 S6 (Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles)**

**Promotion 2022 – 2025**

**Session de juillet 2025**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Conseiller·e pédagogique :** |  | **Étudiant·e :** |
| *[NOM Prénom du/de la conseiller·e pédagogique]* |  | *[NOM Prénom ou NOM DE NAISSANCE Prénom, ép. NOM D’USAGE]* |

**Remerciements**

Écrivez ici vos remerciements.

**Autorisation de diffusion et droits d’auteurs**

Mémoire de Master confidentiel.

La présente autorisation vise à permettre la diffusion de ce mémoire sur le catalogue du Centre de documentation des Instituts de formation du Vinatier - psychiatrie universitaire Lyon Métropole - <https://ch-le-vinatier.reseaudoc.fr/>. L’accès au texte intégral du mémoire et à son téléchargement n’est possible que par les lecteur·rices inscrit·es et qui disposent d’un compte en ligne accessible via un identifiant et un mot de passe personnels.

L’auteur·rice du mémoire :

**autorise la diffusion de son mémoire par voie électronique** sur le catalogue du Centre de documentation des Instituts de formation Le Vinatier.

**n’autorise pas la diffusion de son mémoire par voie électronique** sur le catalogue du Centre de documentation des Instituts de formation Le Vinatier.

**Utilisation d’un logiciel d’intelligence artificielle pour la rédaction**

Bien qu’aucune règle ne proscrive l’utilisation de l’intelligence artificielle (IA) à l’IFSI Le Vinatier, il est rappelé que le Travail de fin d’études est un travail personnel. Des logiciels de détection permettent aux formateur·rices et aux lecteur·rices d’évaluer la probabilité qu’un écrit ait été généré par l’IA, ce qui peut influencer leur perception du travail et de ce fait, la note finale.

**SOMMAIRE**

[Introduction 1](#_Toc182827122)

[1. Situation d’appel et question de recherche 2](#_Toc182827123)

[1.1. Titre de niveau 2 2](#_Toc182827124)

[1.1.1. Titre de niveau 3 2](#_Toc182827125)

[1.2. Titre de niveau 2 2](#_Toc182827126)

[1.2.1. Titre de niveau 3 3](#_Toc182827127)

[2. Cadre de référence 4](#_Toc182827128)

[2.1. Cadre contextuel 4](#_Toc182827129)

[2.1.1. Titre de niveau 3 4](#_Toc182827130)

[2.2. Cadre théorique 4](#_Toc182827131)

[2.2.1. Titre de niveau 3 4](#_Toc182827132)

[3. Méthodologie d’enquête 5](#_Toc182827133)

[3.1. Titre de niveau 2 5](#_Toc182827134)

[3.1.1. Titre de niveau 3 5](#_Toc182827135)

[4. Analyse 6](#_Toc182827136)

[4.1. Titre de niveau 2 6](#_Toc182827137)

[4.1.1. Titre de niveau 3 6](#_Toc182827138)

[Conclusion 7](#_Toc182827139)

[Bibliographie 8](#_Toc182827140)

[Table des annexes (Style ICA) 9](#_Toc182827141)

**Lexique**

Le lexique comporte toutes les abréviations utilisées dans votre TFE, classées par ordre alphabétique et non par ordre d’apparition dans votre travail. Dans le corps du texte, utilisez uniquement les abréviations.

Exemples :

CHV : Centre hospitalier Le Vinatier.

HCL : Hospices civils de Lyon.

GCS : Groupement de coopération sanitaire.

IFCS-TL : Institut de formation des cadres de santé du territoire lyonnais.

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers.

TFE : Travail de fin d’études.

Introduction

La mise en page de votre mémoire est pré-paramétrée sur ce modèle de document selon ce qu’on appelle une « **feuille de style** ». Chaque « **style** » dont vous pouvez avoir besoin se retrouve dans le « **ruban** » au-dessus de la page, dans l’onglet « **Accueil** », dans le menu « **Style** ».

Ainsi le style appliqué automatiquement à votre corps de texte est « **Paragraphe\_IFSI** ». Si jamais ce n’est pas le cas, il est très facile de le réappliquer : placez votre curseur sur le paragraphe concerné, allez dans l’onglet « **Accueil** » et choisissez dans le menu « **Style** » le style intitulé « **Paragraphe\_IFSI** ».

# Situation d’appel et question de recherche

Voici votre 1re partie. Chaque grande partie débute en haut d’une nouvelle page. Le titre de votre partie est en « style » **Titre 1**. Vos styles de titre sont paramétrés de façon à ce que vous n’ayez pas besoin de sauter de ligne avant ou après le titre : les espaces avant et après sont déjà définis.

C’est l’application de styles à vos titres qui permet d’avoir un **sommaire automatique** : ne vous embêtez à écrire vos titres et leur les numéros de pages dans la partie « **Sommaire** », cela se fait automatiquement en cliquant sur le bouton « **Mettre à jour la table** » dans l’onglet « **Références** », menu « **Table des matières** » (à gauche du ruban), ou en faisant un clic-droit sur le sommaire et en choisissant l’option « **Mettre à jour les champs** » 🡪 « **Mettre à jour toute la table** ».

Le texte est quant à lui paramétré en Arial 12, avec un interligne en 1,5, selon les recommandations des normes APA. Vous n’avez donc pas besoin de modifier quoi que ce soit et vous pouvez vous concentrer sur le contenu de votre mémoire. Si toutefois vous souhaitez changer de police comme vous en avez le droit (Calibri 12, Times New Roman 13), il vous suffit d’aller modifier le style « **Normal** » dans la galerie de style et d’appliquer les paramètres de police que vous souhaitez (clic-droit sur le style Normal 🡪 Modifier).

## Titre de niveau 2

Voici votre sous-partie, avec un titre paramétré en « **Titre 2** ».

### Titre de niveau 3

Voici une sous-sous partie, paramétrée en « **Titre 3** »

#### Titre de niveau 4

Voici une sous-sous-sous partie (« **Titre 4** »). Les normes APA ne permettent pas d’aller au-delà de 4 niveaux de titre, ce qui est déjà bien suffisant.

## Titre de niveau 2

Nous allons maintenant voir un format particulier de citation. Une citation normale en normes APA se fait ente guillemets, avec la référence (auteur·rice, date, page) en fin de citation. Cependant, quand une citation fait plus de trois lignes, on utilise ce qu’on appelle un **bloc de citation**. Dans ce cas-là on place deux points avant la citation, on va à la ligne et on marque un retrait à de 1,5 à gauche et à droite, comme ceci :

Voici un exemple de citation de plus de trois lignes, qui se présente sous forme d’un « bloc de citation », c’est-à-dire un bloc décalé d’1,25 cm par rapport à la marge. **On ne met pas de guillemets dans un bloc de citation**.

Si jamais à l’intérieur de ce bloc la citation est sur plusieurs paragraphes, il faut **commencer le nouveau paragraphe par un alinéa**. (Auteur·rice, date, p.)

Une citation ne doit pas faire plus de dix lignes, elle devient alors trop conséquente. Pour faire un bloc de citation, choisissez le style « **Citation** ».

### Titre de niveau 3

Je pense que vous avez compris le principe maintenant…

#### Titre de niveau 4

# Cadre de référence

## Cadre contextuel

Le cadre contextuel, comme son nom l’indique, développe le contexte d’intervention de votre situation : contexte réglementaire (les textes et lois qui régissent la pratique du métier) et les conditions d’exercice particulières de votre situation (type de service, travail de nuit, etc.)

### Titre de niveau 3

#### Titre de niveau 4

## Cadre théorique

Le cadre théorique est le cadre dans lequel vous vous servez des concepts en sciences infirmières auxquels vous faites appel pour développer votre Travail de fin d’études.

### Titre de niveau 3

#### Titre de niveau 4

# Méthodologie d’enquête

Vous allez développer dans cette partie la façon dont vous avez préparé vos enquêtes de terrain, quelle(s) méthode(s) vous avez utilisées et pourquoi, quelles en sont les limites et les apports.

## Titre de niveau 2

### Titre de niveau 3

#### Titre de niveau 4

# Analyse

L’analyse est la partie où vous confrontez les résultats de vos enquêtes de terrains et le cadre théorique de votre Travail de fin d’études : en quoi ce que vous avez recueilli auprès des professionnel·les de santé confirme ou au contraire va à l’encontre de ce que les concepts en sciences infirmières vous ont appris.

## Titre de niveau 2

### Titre de niveau 3

#### Titre de niveau 4

Conclusion

Vous voilà arrivé·e à la conclusion de votre TFE, bravo, vous avez fait le plus dur. N’oubliez pas cependant les relectures, ainsi que la bibliographie !

Bibliographie

Le style à appliquer aux références bibliographique est le style « **Biblio** ». Il y a un retrait de 1,25 à partir de la deuxième ligne : les références bibliographiques étant classées par ordre alphabétique des noms d’auteur·rices, ce retrait est là pour que ces noms se détachent bien du reste de la référence et que le lecteur ou la lectrice puisse plus facilement les repérer. Chaque référence est séparée de la suivante par **un saut de ligne**.

Ci-dessous un exemple de présentation de références bibliographiques :

Nom de l’auteur ou autrice, P. (Date). *Titre.* Maison d’édition. (La manière de présenter la référence dépend du type de document que vous devez traiter, l’exemple ici correspond à un ouvrage).

Nom de l’auteur ou autrice 1, P., Nom de l’auteur ou autrice 2 & Nom de l’auteur ou autrice 3. (Date). Titre d’article. *Titre de la revue,* (no), XX-XX. URL (Ici la référence correspond à un article de revue en ligne.)

Nom de l’auteur ou autrice 1 & Nom de l’auteur ou autrice 2. (Date). Titre du chapitre (2e éd., pp. XX-XX). Dans P. Nom de l’auteur ou autrice du livre (dir.), *Titre du livre*. Maison d’édition. (Ici la référence correspond à celle d’un chapitre de livre.)

Table des annexes (Style ICA)

La table des annexes est la dernière page numérotée. C’est donc normal que les pages des annexes n’aient pas de numéro.

Pour votre table des annexes, il suffit de mentionner le numéro de l’annexe suivi de son titre, comme ci-dessous :

Annexe 1 : Titre de l’annexe

Annexe 2 : Titre de l’annexe

Annexe 3 : Titre de l’annexe

**Annexe 1**

**Annexe 2**

**Annexe 3**



Promotion : 2022-2025

|  |
| --- |
| Auteur·ice :  Titre : |

|  |
| --- |
| Question de départ : |

|  |
| --- |
| Mots-clés : |

|  |
| --- |
| Résumé : |